

**Monsieur Gérard COLLOMB**

Ministre de l'Intérieur

1, Place BEAUVAU

75800 PARIS CEDEX 08

**LE SECRETAIRE GENERAL**

Réf. 2017/12/183 YK/NC

Paris, le 13 décembre 2017

COURRIER RECOMMANDE A/R.

**OBJET : Préavis de grève DU LUNDI 29 JANVIER 2018 A 20 H AU MERCREDI 31 JANVIER 2018 A 8 H**

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève pour le mardi 30 janvier 2018.

**Il concerne les personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération et exerçant dans des structures hébergeant des personnes âgées.**

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

- Application de la mesure prévue par le Plan solidarité grand âge «un agent par résident», intégrant le renforcement de l'encadrement soignant.
- Arrêt des baisses de dotations soins et dépendances induites par la convergence tarifaire, se traduisant par des milliers de suppression de postes.
- Attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins.
- Retrait des deux décrets du 21/12/16, portant réforme tarifaire introduite par la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement du 28/12/15.
- Refus des glissements de tâches.
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et des carrières dans le cadre du statut

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un **préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 29 janvier 2018 à 20 heures au mercredi 31 janvier 2018 à 8 heures.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Yves KOTTELAT**  
Secrétaire Général

